

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 16 mai 2022

N° CP-2022-5-12-15

N° applicatif 3854

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service partenariats et territoires rhénans

Service consulté

FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES : - TOURNOI DE HOCKEY TRANSFRONTALIER - ILE AUX ENFANTS - PORTAIL INTERNET " GUIDE D'EXCURSIONS ALSACE BADE ".

Résumé : Dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT), il est proposé d'octroyer les subventions de fonctionnement suivantes :

- à hauteur de 845 € à l'association hockey club de Colmar pour un tournoi transfrontalier de hockey sur glace ayant lieu les 30 avril et 1er mai 2022 à COLMAR ;
- à hauteur de 3 000 € à la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach pour l'organisation de l'Ile aux enfants les 2 et 3 juillet 2022 à VOGELGRUN ;
- à hauteur de 1 000 € à l'association Verkehrsclub Deutschland (VCD) Südbaden pour le portail internet « Guide d'excursions Alsace Bade ».

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) soutient les initiatives locales et l'engagement des Alsaciens vers l'extérieur dans des projets de coopération transfrontalière avec nos voisins allemands et suisses. Il s'adresse aux structures situées en Alsace (ou, à titre exceptionnel, dans le Rhin supérieur) pour des projets menés dans l'espace du Rhin supérieur, sur des thématiques variées. Une participation sur les contenus et le financement des projets d'un partenaire d'un des pays voisins est demandée. Ce fonds s'adresse en priorité aux rencontres et échanges directs entre les habitants du Rhin supérieur.

Tournoi transfrontalier de hockey sur glace

L'association Hockey club de Colmar organise un tournoi transfrontalier pour les équipes U15 (moins de 15 ans), en partenariat avec le club des « Mad DOGS » de Mannheim les 30 avril et 1^{er} mai 2022 à la patinoire de COLMAR. 6 équipes prendront part à ce tournoi, dont 3 équipes suisses et 2 équipes allemandes.

Ce tournoi mobilise entre 16 et 22 heures de glace, incluant les matchs à l'issue desquels les jeunes joueurs recevront chacun une médaille individuelle. Des jeux de skills (tirs au but avec mesure de la vitesse, tirs de précision, et autres petits jeux d'équipe) seront organisés parallèlement aux matchs.

Le Hockey club souhaite relancer l'activité sportive dans la région du Rhin supérieur suite à 2 années difficiles au vu de la situation sanitaire. Le tournoi permettra de nouer des relations et des partenariats entre les équipes françaises, allemandes et suisses, et de faire vivre aux jeunes hockeyeurs et à leurs parents un moment de partage et d'interculturalité.

Le budget prévisionnel se répartit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de déplacements	220 €	Ressources propres Hockey club de Colmar	830 €
Frais d'hébergement (hôtel pour 2 nuits)	2 022 €	Ville de Colmar (75 % coût des heures de glace)	960 €
Frais de restauration (collations jeunes et accompagnants)	680 €	<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	845 €
Frais de matériel (radar, cible et chasubles pour jeux)	301 €	Participation financière du club de Mannheim	1 261 €
Frais d'infrastructure (heures de glace, heures présence entraîneur)	1 658 €	Inscriptions au tournoi	1 000 €
Médailles et coupes	165 €	Participation aux frais de repas	150 €
TOTAL	5 046 €	TOTAL	5 046 €

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) est sollicité à hauteur de 845 €. Au vu de l'intérêt de cette démarche pour la coopération transfrontalière sportive, les élus de la Commission territoriale Région de Colmar, réunis le 2 mai 2022, ont proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 845 € au Hockey club de Colmar au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières en vue de la réalisation de ce projet.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir le Hockey club de Colmar par l'octroi d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 845 €, pour l'organisation d'un tournoi transfrontalier les 30 avril et 1^{er} mai 2022

L'Île aux Enfants 2022

La Communauté de communes Pays Rhin Brisach organise pour la 17^{ème} fois un week-end récréatif intitulé « L'Île aux enfants » sur l'Île du Rhin à Vogelgrun.

Cette manifestation transfrontalière, organisée en collaboration avec la Ville de Breisach, vise à offrir aux enfants français et allemands, âgés de 4 à 12 ans, des activités entièrement gratuites sur deux après-midis, permettant aux associations actives dans la région de Breisach / Neuf-Breisach de se faire connaître. Enfin, un spectacle de cirque est proposé aux adolescents et aux familles le samedi soir.

Environ 3 000 enfants, 30 associations et 200 bénévoles sont attendus sur l'île du Rhin de Vogelgrun, les 2 et 3 juillet prochains.

Le budget prévisionnel se répartit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 600 €	Ressources propres de la Communauté de communes du Pays Rhin Brisach	58 650 €
Location de matériel	10 000 €	Ville de Breisach	1 500 €
Services extérieurs	13 000 €	Collectivité européenne d'Alsace	3 000 €
Charges de personnel	32 000 €	Ressources indirectes affectées	1 650 €
Frais généraux	7 200 €		
TOTAL	64 800 €	TOTAL	64 800 €

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) est sollicité à hauteur de 3 000 €.

Au vu de l'intérêt de cette démarche pour la coopération transfrontalière locale, les élus de la Commission territoriale Région de Colmar, réunis le 2 mai 2022, ont proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Communauté de Communes Pays Rhin-Breisach au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières en vue de la réalisation de ce projet.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir la Communauté de communes Pays Rhin Brisach par l'octroi d'une subvention de fonctionnement à hauteur du montant sollicité, soit 3 000 €, pour l'organisation de l'édition 2022 de l'événement « L'Île aux enfants ».

Portail internet « Guide d'excursions Alsace Bade »

L'association Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V. de Freiburg gère le portail internet bilingue « Guide d'excursions/Freizeitfahrplan Alsace et Bade – Balades et randonnées en train et en car ».

L'objectif de ce portail est de permettre aux habitants du sud du pays de Bade et d'Alsace de voyager plus facilement en train et en car de l'autre côté du Rhin, pour diminuer le trafic routier dans les zones d'excursion, et ainsi contribuer à préserver l'environnement et le climat.

Cette plateforme, qui existe depuis 4 ans, a été élaborée par le VCD et la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Grand Est. Elle remplace les brochures du même nom qui ont fait l'objet d'un accompagnement par le Département de 2010 à 2017 pour un montant total de 5 500 €. Le portail internet a bénéficié d'un soutien de 1 000 € en 2020, au titre du FSIT.

Un site est proposé en français, et un autre en allemand.

Pour cette plate-forme, la FNAUT et le VCD ont mis en place de nombreux itinéraires, qu'il s'agisse de randonnées pédestres ou à vélo, et spécialement conçu des cartes contenant toutes les lignes de transports publics avec des horaires uniques transfrontaliers. Ces informations permettent aux usagers de définir l'itinéraire pour se rendre vers de nombreuses destinations dans le pays voisin.

En outre, les usagers trouvent sur les sites :

- les offres tarifaires de loisirs ;
- une vue d'ensemble des jours fériés et des vacances scolaires dans le pays voisin ;
- une liste des coordonnées des transporteurs et unions tarifaires ;
- un outil interactif leur permettant de faire part de leurs expériences, de proposer des améliorations, des compléments ou de nouveaux itinéraires.

Le programme de travail 2022 prévoit :

- d'élaborer des itinéraires supplémentaires ;
- de développer l'outil de recherche pour que tous les villes et villages cités dans le portail soient facilement retrouvés ;
- d'actualiser les fiches horaires (à remettre à jour plusieurs fois par an en raison des multiples changements d'horaires des deux côtés du Rhin) ;
- d'ajouter des nouvelles pages présentant le Landkreis Lörrach ;
- d'ajouter des liens vers des lieux culturels de la région.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
<u>Achats</u>		<u>Subventions</u>	
Prestations de services	1 525 €	Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg	1 500 €
Matières et fournitures	150 €	Eurodistrict Region Freiburg	600 €
		Centre et Sud Alsace (sollicité)	1 000 €
		<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	
<u>Services extérieurs</u>		Landkreis Ortenau	1 200 €
Honoraires du personnel administratif	500 €	Landkreis Emmendingen	590 €
Honoraires du personnel technique	5 200 €	Ville de Freiburg (FWTM)	1 000 €
Publicité, communication	500 €	Communes de Münstertal/Staufen, Friesheim, Lahr	1 415 €
Frais de déplacement	180 €	Annonces (Endingen, L. KUNEGEL, Naturfreunde Baden)	750 €
<u>Contributions en nature</u>		<u>Contributions en nature</u>	
Personnel bénévole	3 000 €	Bénévolat	3 000 €
TOTAL	11 055 €	TOTAL	11 055 €

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT) est sollicité à hauteur de 1 000 €.

Au vu de l'intérêt de cette manifestation pour la coopération transfrontalière, les élus de la Commission Patrimoine et rayonnement alsacien réunis le 29 avril 2022, ont proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 000 € au Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V., au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières en vue de la réalisation de ce projet.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir le Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V. par l'octroi d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, pour le portail bilingue « Guides d'excursions Alsace et Bade ».

* * *

Ces subventions seront imputées sur le programme P052O002 (NATANA 2209 65-65748-048 pour les subventions aux deux associations et NATANA 1698 65-657358-048 pour la subvention à la Communauté de communes Pays Rhin Brisach) et chaque subvention fera l'objet d'un versement unique sur présentation d'un bilan financier et qualitatif du projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY